Faculté de philosophie



PLAN DE COURS

PHI-7204: Philosophie politique contemporaine

NRC 88031 | Automne 2021

Ce cours aborde certains des grands thèmes qui ont marqué la philosophie politique, principalement anglo-américaine, depuis la parution du livre *A Theory of Justice* de John Rawls en 1971. Il passe en revue, entre autres, la substance et l'influence du débat entre libéraux et communautariens, la problématique multiculturaliste et l'ouverture à la démocratie délibérative.

Plage horaire

Sémina	aire		
lundi	15h30 à 18h20	FAS-428	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours non officie

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133764

29 juil. 2021 (10h11)

Coordonnées et disponibilités

Patrick Turmel

Enseignant

patrick.turmel@fp.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone: 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP ☑

Liste des navigateurs supportés 🗹

Avis important concernant les appareils mobiles [2] (iOS, Android, Chrome OS)

TeamViewer des est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Activer sa licence Zoom ULaval

© Université Laval Page 1 de 7

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectifs	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Travail	5
Barème de conversion	5
Gestion des délais	6
Politique sur le plagiat	6
Politique du français	6
Appréciation de l'enseignement	6
Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval	6
Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale	6
Matériel didactique29 juil. 2021 (10h11)	7
Matériel obligatoire	7
Spécifications technologiques	7
Bibliographie	7
Pibliographia	7

Description du cours

Introduction

Argent et démocratie

On présente parfois comme une évidence la menace que représentent les inégalités économiques pour la vie démocratique. C'est pourtant une conclusion qui ne va pas de soi et qui mérite d'être interrogée. Peu importe son revenu ou son capital, chaque citoyenne et chaque citoyen profite des mêmes droits politiques, son vote a aussi le même poids dans l'urne, il n'est pas non plus possible de vendre son droit de vote. En quoi, donc, l'argent peut-il être un facteur de perturbation des idéaux démocratiques ? Ce séminaire de philosophie politique se penchera sur le rapport entre argent et démocratie, et cherchera à examiner les raisons de craindre l'influence de la sphère économique sur la sphère politique.

Pour ce faire, le séminaire sera organisé autour d'un certain nombre de thèses au sujet la démocratie - égale opportunité d'influence politique, capacité de décision souveraine et collective, nécessité d'un monde commun - qui devraient nous permettre de formuler quelques hypothèses à propos de la relation entre inégalités économiques et liberté politique. Nous examinerons ces thèses, en montrant qu'elles offrent des interprétations différentes - non-exclusives - du problème de l'argent en démocratie. Mais leur étude sera surtout l'occasion de nous pencher sur quelques débats récents en philosophie politique, qui permettent d'éclairer ce problème du rapport de l'argent et de la démocratie : nous nous intéresserons au débat récent et en cours sur le limitarisme, soit sur la question de savoir si on peut être trop riche, et donc si en démocratie une limite devrait être imposée, pour des raisons démocratiques, au revenu pouvant être gagné ou au capital pouvant être détenu par un citoyen ou une citoyenne; la question de la liberté d'expression nous occupera également : limiter l'usage de l'argent en démocratie ne revient-il pas à limiter le droit de s'exprimer et d'user à notre guise de notre propriété ? Nous nous intéresserons au problème de la philanthropie en démocratie. Là encore il n'est pas si évident que l'argent soit un obstacle. Pour certains, la philanthropie est même un outil anti-paternaliste qui permet d'encourager le pluralisme et de promouvoir la vie associative, essentiels à la liberté politique. Enfin, réfléchissant à partir de la thèse de la nécessité d'une authentique communauté politique, nous nous demanderons si l'argent peut participer à la création d'un fossé entre des classes sociales qui ne se reconnaissent plus comme faisant partie d'un seul et même monde. Ce qui nous mènera aux questions de l'interdépendance démocratique, de la reconnaissance et des bases sociales du respect de soi, qui peuvent également être sapées par les inégalités économiaues.

Deux questions se poseront en arrière-plan de ce travail de recherche, et donc au fil du séminaire. D'abord : qu'est-ce que la démocratie ? Car il va sans dire que l'importance et les contours du problème de l'argent en démocratie dépendent de la définition que l'on donne de cette dernière, d'où l'examen des trois thèses structurantes du séminaire. Ensuite : que faire ? Comment assurer, le cas échéant, une égale opportunité d'influence politique, un contrôle collectif des orientations et de l'action politique, et le maintien d'un monde démocratique commun, dont les citoyennes et les citoyens seraient les co-inventeurs effectifs de ses normes, pratiques et institutions ?

Objectifs

Objectifs de connaissance:

- a. Comprendre les questions centrales de la philosophie politique contemporaine
- b. Maîtriser les concepts fondamentaux des théories de la démocratie et de la justice sociale.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- c. Acquérir une meilleure compréhension des différents débats et positions philosophiques en philosophie politique contemporaine, et développer une position critique à leur égard.
- d. Favoriser les habiletés de lecture, la capacité de synthèse et d'argumentation, ainsi que l'esprit critique.

Approche pédagogique

Les séminaires seront organisés autour de courtes leçons magistrales et de discussions.

Avant chaque séance, les étudiant.es devront faire parvenir au professeur, par courriel, quelques questions ou commentaires critiques à propos des lectures prévues et à partir desquels la discussion sera orientée.

© Université Laval Page 3 de

Une journée de colloque sur le thème du séminaire clôturera la session. Cette journée se tiendra le lundi 6 décembre 2021. Les étudiant. es intéressé.es pourront y présenter le produit de leur réflexion.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	30 août 2021
(Fête du travail)	6 sept. 2021
Quelle démocratie ?	13 sept. 2021
Limitarisme I. Peut-on être trop riche ?	20 sept. 2021
Limitarisme I. Peut-on être trop riche, pour la démocratie ?	27 sept. 2021
Financement politique et liberté d'expression	4 oct. 2021
(Action de Grâces)	11 oct. 2021
Philanthropie et démocratie I	18 oct. 2021
(Semaine de lecture)	25 oct. 2021
Philanthropie et démocratie II	1 nov. 2021
Un monde commun I.	8 nov. 2021
Un monde commun II	15 nov. 2021
Un monde commun III	22 nov. 2021
À déterminer	29 nov. 2021
Journée de colloque	6 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

29 juil. 2021 (10h11)

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Projet de travail	À déterminer	Individuel	10 %
Travail	À déterminer	Individuel	40 %
Interventions hebdomadaires	À déterminer	Individuel	30 %
Participation	À déterminer	Individuel	20 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

© Université Laval Page 4 de 7

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Projet de travail

À déterminer Date de remise: Individuel Mode de travail: Pondération: 10 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation : Un projet de travail de session comptant pour 10% de la note finale. Contenu: problématique

générale et bibliographie commentée. Les exigences détaillées et la date de remise seront précisées

en classe.

Travail

Date de remise : À déterminer Mode de travail: Individuel Pondération: 40 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Un travail de session, d'environ 12 pages (3000 mots maximum) comptant pour 40% de la note finale.

Le travail doit être téléverse sur le site du cours au plus tard le lundi 13 décembre.

Interventions hebdomadaires

Date de remise: À déterminer

Individuel Cours non officiel Mode de travail:

Pondération: 30 %

Remise de l'évaluation : Forum

Directives de l'évaluation :

Avant chaque séance, les étudiant.es devront aussi faire parvenir au professeur des questions ou commentaires critiques sur les lectures prévues, qui serviront d'amorce à la discussion. Ils devront être envoyés par courriel le jour précédant le séminaire. Ces exercices comptent pour 30% de la note

finale.

Participation

À déterminer Date de remise: Mode de travail: Individuel Pondération · 20 % Remise de l'évaluation : FAS-428

Directives de l'évaluation :

La participation au séminaire et au colloque de fin de session, et la qualité et la pertinence des

interventions comptent pour 20% de la note finale.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100

Cote	% minimum	% maximum
C+	68	71,99

Page 5 de 7

Α	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
В	76	79,99
B-	72	75,99

С	64	67,99
Е	0	63,99

Gestion des délais

Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour.

Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujetti au *Règlement disciplinaire* à *l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Pour plus d'informations concernant ce qui est interdit et ce qui est considéré comme une forme de plagiat, consultez le document à l'adresse suivante :

http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire ☐

Politique du français

Le Conseil de la Faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison. L'entièreté de la politique du français en vigueur à la Faculté de philosophie peut être consultée à l'adresse suivante :

www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-français.pdf \Box (10h11)

Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement, ainsi gu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale

© Université Laval Page 6 de

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Lectures obligatoires

Les textes obligatoires seront disponibles en ligne, sur le site du cours.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- Google Chrome ☑
- Mozilla Firefox ☑
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- Opera ☑

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

Plan de cours non officiel

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- Accédez à TeamViewer pour Windows 🖸
- Accédez à TeamViewer pour Mac

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

© Université Laval Page 7 de 7